

Si l'Amitié m'était contée...



L'info mensuel concernant la vie de l'école de l'Amitié. Décembre 2014

Lutin de Noël :

Je vous rappelle que les lutins de Noël sont interdits à l'école.

Service de gardiennage de Noël et soirée cinéma des fêtes :

Le mardi 16 décembre, le service de garde de l'Amitié offre un service de gardiennage en soirée! Effectivement, vous aurez la possibilité d'y inscrire votre enfant jusqu'à 20h. Nous pouvons même offrir le souper (le spaghetti de la directrice), si vous le souhaitez. Cette invitation s'adresse à tous les élèves, même à ceux qui ne fréquentent pas le service de garde. Néanmoins, nous n'accueillerons que les enfants de l'école. Surveillez le sac d'école de votre jeune pour en connaître les détails et pour vous y inscrire.

Tous les fonds amassés iront au financement du service de garde. Les adultes seront en nombre suffisant afin de répondre à la demande. En espérant que cette activité devienne un de nos classiques de Noël!

Activité parascolaire : De la danse à la maternelle!

Vous recevrez dans le sac à dos de votre enfant de la maternelle une offre de service à la fin des classes. En effet, 15 cours de danse suivi d'un spectacle seront offerts. Si cela vous intéresse, je vous invite à vous y inscrire. Les cours débuteront le 2 février 2015. Une offre complète vous parviendra dans le sac à dos de votre enfant.

Le bistro littéraire :

Les 11 et 12 décembre prochains, votre enfant sera reçu au bistro littéraire de l'école. En effet, notre bibliothèque se transformera en restaurant littéraire. Les livres seront au menu! Si vous avez envie d'être bénévole pour cet événement, je vous prie de m'en faire part, dès que possible. Vous pourrez laisser un message au secrétariat de l'école. Une tenue vestimentaire est souhaitée de la part des bénévoles. En effet, un pantalon noir et un chemisier blanc est demandé afin de jouer le jeu du serveur ou de la serveuse. Merci à l'avance!

C'est l'hiver!

À la venue des temps froids, voici nos incontournables:

- Lors des journées de tempêtes, assurez-vous de l'ouverture de l'école avant de déposer vos enfants au service de garde, tôt le matin. Le site de la CSP ainsi que les différents médias vous renseigneront à ce propos.
- Les enfants sortent à tous les jours. Dès lors, il est important que votre enfant soit vêtu de la tête aux pieds (maternelle à 6e année inclusivement). Pour la clientèle qui fréquente le service de garde, nous demandons à ce que votre enfant ait des vêtements chauds de rechange (tuque, mitaines, cache-cou, etc.).
- Assurez-vous d'identifier tous les vêtements de votre enfant, ainsi que les souliers et les bottes, la boîte à lunch, le sac d'école, etc. Il est toujours étonnant de voir la quantité d'objets perdus. Si les vêtements sont identifiés, nous pourrions les remettre aux jeunes.

Nos meilleurs vœux du temps des fêtes

Toute l'équipe se joint à moi afin de vous souhaiter de joyeuses fêtes!
Profitez des congés de devoirs et revenez-nous en pleine forme dès janvier.

Joyeux Noël et bonne année,

Nathalie Huchette

Directrice

École de l'Amitié

Le coin du service de garde :

- *La période du dîner et les activités parascolaires :*

Les activités du midi sont fort populaires. Or, nous avons besoin de votre collaboration pour l'organisation de ces midis. En effet, il est important d'avoir soit un repas à la cafétéria ou un repas froid. En effet, l'utilisation des micro-ondes est difficile ces midis-là.

- *Pour que votre enfant passe une bonne période à son dîner : petit rappel*

Nous vous demandons de bien identifier le couvercle et le contenant.

Lui fournir les ustensiles nécessaires pour son repas.

Lui offrir ce qu'il aime et un repas qu'il connaît (la nouveauté c'est pour la maison)

Pour éviter le gaspillage, diminuer la quantité si votre enfant revient toujours avec une quantité qu'il n'a pas mangée. (Ex: Un demi-sandwich est suffisant pour plusieurs enfants.)

Lorsque votre enfant mange à la cafétéria, il est important de lui offrir deux collations.

- *Facturation des frais de service de garde et des dîneurs :*

Service de garde : Un paiement est demandé aux 2 semaines afin de faciliter le règlement de la facture. Vous pouvez émettre un paiement même si l'état de compte n'a pas été envoyé. Le solde de votre compte doit être à 0,00\$ au 19 décembre 2014. Dès lors, un relevé d'impôt vous sera remis en fonction du paiement reçu.

Service des dîneurs : Il reste un 3e versement à faire pour le 15 décembre 2014. Le solde de votre compte doit être à 0,00\$ au plus tard le 19 décembre 2014.

Si vous éprouvez des difficultés financières, veuillez appeler au (450) 467-5870 poste 6 et demander à parler à Sonia pour prendre une entente de paiements.

Cueillette de canettes et bouteilles:

Encore cette année, nous ramassons les canettes afin de nous procurer des items pour agrémenter notre espace ou encore pour nous équiper en sports pour le service de garde et le service des dîneurs.

L'an dernier nous avons amassé un montant de 85\$. Avec ce revenu, nous avons acheté une table de « air hockey » et une table de soccer usagées.

Cette année nous avons 28\$ d'amassés. Je lance l'invitation à tous afin de nous apporter vos canettes et vos bouteilles. Nous avons 2 boîtes pour les déposer (une à l'entrée principale et une au service de garde. Si vous avez des bouteilles en verre, veuillez les acheminer au bureau de la technicienne.

Voici ce que nous désirons : (suggestions des enfants) : coussins en cuir pour un coin détente dans chaque local, mini causeuse pour le local des plus vieux, buts de soccer extérieurs, équipement de ballon-balai, téléviseur murale pour le local des plus vieux, équipements de hockey extérieur, CD, livres, table de hockey, aménagement coin cuisine/coin bricoleur pour les maternelles.

Sonia Poliseno
Technicienne
Service de garde de l'école de l'Amitié